

COMMUNE DE MENDE

OBJET :

**Lotissement
communal
Les Hauts de
Valcroze –
Attribution du
lot N° 7 à M.
Maurin et
Mme Pelissier**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit du mois de Septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 5
▪ absent : 0

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
21 septembre 2021

Par procuration : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes, Madame Catherine THUIN (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Francisco SILVANO), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
05/10/2021

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Françoise AMARGER BRAJON expose :

Le prix de **99,00 €/m² TTC** a été établi lors du conseil municipal du 27 avril 2021.

Les lots ont été attribués par ordre d'arrivée des courriers de demande.

La vente des lots s'établit de la manière suivante :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Numéro du lot	Surface/m ²	Prix du lot TTC	Attribution
7	822	81.378,00 €	M. Pierre MAURIN et Mme Marie-Pierre PELISSIER

Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal décide que, un délai de **4 mois** sera octroyé aux futurs acquéreurs, à compter de la présente délibération, pour déposer le permis de construire afférent.

6 mois de plus seront donnés pour signer l'acte d'acquisition et déposer au service urbanisme la déclaration d'ouverture du chantier.

Dans le cas où l'un des acquéreurs ne pourrait donner suite à son projet de construction et serait obligé, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, de céder le terrain acquis, il sera repris par la Commune au prix d'acquisition, tous les frais en découlant restant à la charge de l'acquéreur défaillant.

Le Conseil Municipal charge l'office notarial de Me Annick PAPPARELLI-DARBON et Bertrand FOULQUIE de signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le : - 6 OCT. 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 30 septembre 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

Signé électroniquement par :



Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20210928-19000-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021